



LUTTE CONTRE LE COVID-19 PROTOCOLE SANITAIRE – PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES

EN AMONT DE L'ACTIVITE

- Nous avons mise en place par un affichage visible les protocoles :
 - Respect des gestes barrières,
 - Mesures sanitaires générales pour les pratiquants,
 - Mesures sanitaires sur le site,
 - Mesures sanitaires suivies par le personnel
- Le port du masque est fortement recommandé mais non obligatoire jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre.
- Nous recommandons au futur participant de venir avec son propre matériel de pratique (combinaison, gilet de sauvetage, gants, chaussons...) s'il en dispose. Ces matériels pourront être désinfectés au club suivant le même protocole que les équipements du club.
- Nous recommandons au futur pratiquant de suivre des mesures de bon sens : ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire...) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.
- Nous remettons à chaque stagiaire et adhérents, par envoi numérique, un guide pratique détaillé des mesures que nous avons mises en place. Le guide est consultable à l'entrée du site.
- Un registre de passage sera tenu afin d'assurer la traçabilité d'un éventuel cas.
- Réservations : merci de prioriser les réservations sur le site internet ou par téléphone.



PENDANT L'ACTIVITE

ACCUEIL LE JOUR DU STAGE

Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués

→ A l'arrivée, chaque participant se désinfecte les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition à de nombreux emplacements, à l'entrée des locaux et dans les sanitaires.

Briefing mesures sanitaires

En externat, il est demandé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d'assister à l'explication des règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

→ Le personnel encadrant (porteur d'un masque à terre) rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m entre les participants
- Lavage des mains régulier
- Port du masque ou de visière fortement recommandée jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre

→ Rappel spécifique des règles d'utilisation des sanitaires

- Lavage des mains avant et après l'accès aux sanitaires (nous avons installé des distributeurs de savon liquide à pompes)
- Séchage des mains avec du papier jetable

A noter

- Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'extérieur des locaux et dans les sanitaires.
- Les gestes barrières et autres mesures sanitaires sont affichés visiblement.
- Chaque jour, un briefing des moniteurs sera fait aux pratiquants pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.
- Des poubelles sans contacts sont prévues à l'extérieur pour le dépôt des déchets.
- L'accès aux hangar est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechanges dans un casier. Il s'effectue avec un sens de circulation.



ENCADREMENT DES SEANCES NAUTIQUES

Responsable technique qualifié (RTQ) – Référent Covid-19 : Mr, CLEMENT Tom

Le RTQ encadre les moniteurs qui ont en charge les stages. Il est notamment chargé :

- De s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du site,
- De rappeler chaque jour à chaque moniteur les consignes sanitaires,
- D'accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.

Si une personne présente sur site présente des signes suspects de Covid-19, le moniteur averti immédiatement le RTQ en charge de prendre les mesures adéquates.

PREPARATION DE SEANCE – EQUIPEMENTS DE PRATIQUE

→ **Distribution individuelle d'un gilet**

Chaque pratiquant garde le même gilet pour chaque séance qu'il va suivre. Un numéro est attribué à chaque équipement.

→ **Mise en tenue**

- Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux.
- Le personnel peut conseiller les clients à une distance de plus d'un mètre pour s'équiper. Il sera équipé d'un masque si la distance d'1 mètre n'est pas possible.
- Les affaires sont placées dans les sacs personnels des pratiquants et stockés dans un casier, dans un vestiaire ou voiture personnelle.

A noter

- Les équipements de protection individuelle (gilets de flottabilité) pour la pratique nautique sont distribués individuellement, ils sont désinfectés entre chaque usage grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476 le Bacterless.



DEROULEMENT DE SEANCE

→ **Départ pour le site de pratique**

Départ à pied avec une distance de plus d'un mètre entre chaque pratiquants.

→ **Briefing technique et échauffement**

- Distance de plus d'un mètre entre les pratiquants.

→ **Pratique**

Si les conditions le permettent, privilégier un écart de 1 longueur de support nautique entre chaque embarcation.

→ **Supports à équipage** *Sujet en cours de traitement*

- Des supports à équipage (2 ou plus) restent envisageables pour les groupes familiaux (fratries, équipage familial).

A noter

- Les conditions de navigation doivent être étudiées scrupuleusement afin de réduire les interventions de sécurité individuelle (la navigation pourra être réduite voire interdite en cas de fort coup de vent).
- Lors d'une intervention de sécurité liée à la récupération d'un pratiquant à l'eau, le moniteur porte un masque homologué. Les éléments qui permettent de conserver une distance de plus d'un mètre avec le pratiquant sont privilégiés.
En cas d'urgence ce protocole ne sera pas appliqué.

FIN DE SEANCE

→ **Retour au centre nautique**

- Retour à pied jusqu'à la zone de rassemblement prévue pour son activité avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.
- Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux. Un poncho personnel leur est conseillé.



APRES L'ACTIVITE – LA DESINFECTION

LES DESINFECTANTS UTILISES

→ Pour les mains

Des points d'eau avec du savon et du gel hydro alcoolique sont devant de nombreux points du bâtiment.

→ Pour les locaux

Au quotidien pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver

→ Pour le matériel nautique (combinaisons, gilets de flottabilité et autres matériels nautique)

Nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 : Le BACTERLESS
Ce produit respecte notre matériel nautique (combinaisons, gilets) sans les altérer.

L'ORGANISATION DE LA DESINFECTION

→ Pour les locaux

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes) en les désinfectants au moins 2 fois par jour. Nous Privilégierons des portes ouvertes à la journée (accueil et sanitaires) afin de limiter les zones de contacts.

ATTENTION !

> Les opérations de désinfections ne doivent être réalisées que lorsqu'elles sont strictement nécessaires (l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants au désinfectant, en plus d'exposer le personnel à des produits chimiques)

→ Nettoyage des combinaisons et des gilets de flottabilité

Elles sont désinfectées par un bain de 30 minutes après chaque retour d'un pratiquant, grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476, le Bacterless.



ATTENTION !

Chaque pratiquant garde le même équipement pour la séance suivante. Un numéro est attribué à chaque équipement.

→ Nettoyage du matériel nautique autre

Nous nettoyons entre chaque participant l'ensemble du matériel nautique par pulvérisation de Bacterless. Nous entendons par l'ensemble du matériel nautique, tout matériel susceptible d'avoir été touché par le pratiquant : Mise à l'eau, coque, barre, dérive, gouvernail, mat, wishbone, bôme, écoutes, étais, haubans, pagaies, points d'écoute, points d'amure et têtes...